

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation :

10/09/2023

Date d'affichage :

20/10/2023

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Membres présents : M. MICLO Guy - Mme CANAL Alexanne - M. CHARNOT Nicolas – M. COURBOT Francis - Mme GROSCLAUDE Sarah - M. GUYOD Quentin - M. HEIDET Sylvain - M. KARLE Jean - M. MONCHABLON Florent - M. RONDON Mickaël - Mme VENCK-MILLET Gabrielle

Absents excusés :

M. Michel TEREBUS a donné procuration à M. Guy MICLO

M. Jean KARLE a donné procuration à M. Francis COURBOT

Mme Florence FIMBEL a donné procuration à M. Mickaël RONDON

Mme Mélanie BLEICHER a donné procuration à Alexanne CANAL

Mickaël RONDON a été nommé secrétaire de séance.

**Objet de la
délibération**

N° 70

**Route de la 1^{ère} DFL
Fondation France
Libre : pose d'un
panneau gratuit et
achat d'un panneau
historique**

Le Maire expose au Conseil Municipal que Mme Marie-Hélène CHATEL, Déléguée Mémoire de la 1^{ère} Division Française Libre et Monsieur Olivier CARDOT nous ont rencontrés aux fins de participer à un Devoir de Mémoire : il s'agit d'un projet de route de la 1^{ère} DFL avec pose de panneaux mémoire à l'entrée des Communes libérées par la division en 1944.

Un panneau gratuit sera posé à la charge de chaque commune, à l'endroit de notre choix.

Pour notre secteur, une cérémonie aura lieu dans chaque commune : Lepuix, Giromagny, Rougegoutte et Grosagny, le samedi 25 novembre à partir de 14 h.

Outre le panneau gratuit à poser par notre Commune, un deuxième panneau historique sera acheté à la Fondation de la France Libre par la Commune pour un coût de 250 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. D'assurer la pose de ce panneau gratuit au bord de l'avenue de Lattre de Tassigny sur l'espace vert à l'intersection du RD12/RD24 pour le 22 novembre 2023, en souvenir de la libération de Rougegoutte le 22 novembre 1944 ;
2. D'acheter un deuxième panneau, en 2024, lequel retracera sommairement l'histoire de la Libération de notre Commune ; le coût de ce panneau serait de 250 € HT ; ce panneau « historique » serait placé à proximité du Monument aux Morts et de l'église, car au soir du 22 novembre 1944, la libération de Rougegoutte était effective jusqu'au pied de l'église.
3. Ce panneau historique serait dévoilé le 08 mai 2024 en présence également des personnalités du Territoire de Belfort.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.
Extrait certifié conforme.

Le Maire,
Guy MICLO

